



OFFRE

Service Crèche

Auxiliaire de puériculture

Emploi permanent à temps complet

Temps de travail : Temps Complet

Démarrage de la mission : 1^{er} février 2026

Date limite de dépôt des candidatures : 04 janvier 2026 – Jury programmé le 14 janvier 2026 matin

CONTEXTE

Dans le cadre du besoin en remplacement sur poste permanent vacant suite à une mobilité professionnel, au sein du service Enfance et Cohésion de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, et sous l'autorité de la Responsable des crèches, l'auxiliaire de puériculture contribue au bien-être des enfants dans le respect du projet pédagogique de la structure mis en œuvre par une équipe pluridisciplinaire. Il participe par ailleurs à la politique du service à la famille de la collectivité.

MISSIONS

ACCUEIL DE L'ENFANT ET SA FAMILLE

- Accueillir et prendre en charge les enfants en accord avec le projet éducatif,
- Etablir et entretenir une relation de confiance et de coopération avec les parents.

VEILLER AUX SOINS ET AU BIEN-ETRE DE L'ENFANT

- Répondre aux besoins physiques, physiologiques et psycho-affectifs de l'enfant,
- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages, son acquisition de l'autonomie et le développement de compétences psychosociales,
- Organiser et animer des temps de jeux et des ateliers d'éveil en lien avec le projet pédagogique ;
- Réaliser les soins d'hygiène de l'enfant et les soins spécifiques liés à sa santé ;
- Appliquer les règles d'hygiène/sécurité et respecter les protocoles de l'établissement.

TRAVAILLER EN EQUIPE

- Participer à l'aménagement des espaces de vie adaptés aux besoins individuels et collectifs,
- Proposer et mettre en œuvre des projets d'activités en concertation avec la responsable et l'éducateur de jeunes enfants,
- Contribuer aux tâches courantes de la structure – gestion des stocks, propreté, rangement,
- Participer à l'accueil et au tutorat de stagiaires,
- Communiquer et s'impliquer dans le travail d'équipe, les réunions et journées pédagogiques.

PROFIL RECHERCHÉ

Être titulaire du concours d'auxiliaire de puériculture

Ou de l'un des titres / diplômes réglementaires :

- Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture,
- Certificat d'aptitude aux fonctions d'Auxiliaire de Puériculture,
- Du diplôme professionnel d'Auxiliaire de Puériculture,
- D'une autorisation d'exercer la profession d'Auxiliaire de Puériculture délivrée en application de l'article L4392-2 du code de la santé publique.

Connaissances et valeurs

- Connaissances du développement psychomoteur et psychoaffectif de l'enfant,
- Maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité,
- Être sensible et ouvert à différentes approches telles que la pédagogie par la Nature, les principes de motricité libre...
- S'engager dans le respect des 10 grands principes de la Charte Nationale d'Accueil du Jeune Enfant,
- Sens du service public et de l'accueil,
- Qualités d'écoute et de communication,
- Esprit d'équipe,
- Discrétion, dynamisme et motivation,
- Savoir rendre compte.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Régime indemnitaire en adéquation avec le poste – Participations en couverture prévoyance et à la protection sociale complémentaire – CNAS

CANDIDATURE

Envoyez une **lettre de motivation (obligatoire)** et un **CV** à l'attention de Monsieur le Président :

- par emploi territorial / par courriel : recrutement@paysdeluxeuil.fr / ou à défaut par courrier à : Communauté de Communes du Pays de Luxeuil - 22, rue Jules Jeanneney - 70 300 LUXEUIL-LES-BAINS

Pour plus de renseignements d'ordre :

→ Technique : Madame Stéphanie BEAUCHET, Cheffe de service Enfance et Cohésion – 03 84 40 63 96

→ Statutaire : Madame Brigitte ROBERT, Cheffe de service Ressources humaines - 03 84 49 97 87